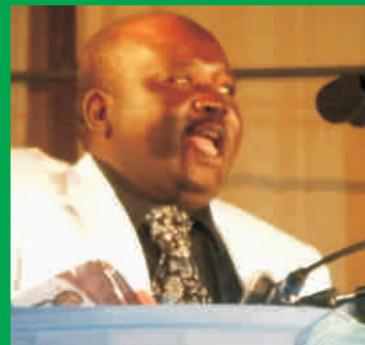


Société(Suite et fin)
**La cougar qui
voulait mon petit
neveu à tout prix**
P 5

Nouvelle formation politique au Togo



**Quand la NJSPF
met la JRPT
hors-jeu**
P 3

Presse, Convention Collective
**Les
négociations
s'ouvrent ce
Mercredi à
Kpalimé**
P 3



LE

LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 040 Mercredi 05 octobre 2011 - 250 F CFA / Etranger 1€

Editorial

La rentrée du trois a eu lieu

La rentrée du trois n'aura pas lieu. L'avaient soutenu la main sur le feu certains et ce n'était pas ex nihilo. Un second report de la rentrée scolaire était dans l'air ou plutôt dans les esprits de ceux qu'il y a de plus sceptiques sur la terre de nos aïeux. Malgré les assurances données par les autorités compétentes, le doute avait toujours plané jusqu'aux derniers instants des longues vacances, entretenu par cette menace de grève projetée par des syndicats des enseignants. Et pourtant ! Elle aura lieu cette rentrée du trois octobre, non pas parce que toutes les revendications soumises auraient été prises en compte, mais tout simplement parce on a voulu accorder le bénéfice du doute à l'autorité qui a promis se plancher sur les aspirations profondes de tous ceux qui exercent ce métier d'enseignant si ingrat.

La parole donnée a suffi à la suspension de la grève. Pauvre enseignant naïf ou plutôt plus compréhensif que son collègue de la santé plus tenace et déterminé à aller jusqu'au bout nonobstant la douleur et les cris des patients. Environ deux millions d'apprenants ont pu se libérer des longues vacances qui devenaient ennuyeuses pour arpenter à nouveau et ce pendant neuf mois le chemin de l'école. Pourvu que la confiance des enseignants ne soit pas trahie et que la suspension de la grève se mue plutôt en une levée définitive.

Bonne rentrée scolaire ■ La Rédaction



3e Séance de travail du CPDC rénové

**Demain le dialogue et les
concertations s'ouvrent sur les
réformes institutionnelles et
constitutionnelles**
P 3

**Les réformes du Conseil de Sécurité
Malgré les appels, les
changements tardent à
venir**
P 7

**Dernière journée des éliminatoires
CAN 2012
La qualification tunisienne entre
les griffes des Eperviers**
P 6

Rentrée parlementaire

Les députés retrouvent la session budgétaire

Après quelques semaines de vacances dans leurs circonscriptions électorales respectives, les parlementaires togolais retrouvent leurs sièges à l'hémicycle. La cérémonie officielle de lancement dirigée par le président de cette institution, a eu lieu hier mardi 04 octobre 2011 au Palais des Congrès de Lomé, siège du Parlement. Il s'agit de la 2ème Session ordinaire de l'année 2011, qui est essentiellement consacrée à l'étude et à l'adoption du budget général de l'Etat pour l'année 2012, selon l'article 55 de la loi fondamentale du Parlement. La session recevra aussi la décision de la Cour Constitutionnelle du Togo sur le problème de la vacance du siège du député de la Kozah, Kpatcha Gnassingbé, condamné pour tentative d'atteinte à la sûreté de l'Etat, à vingt ans de réclusion criminelle et à la déchéance civile. Dans ce cas de figure, seule cette cour est habilitée à choisir celui qui va occuper ce siège laissé vacant en conformité avec les textes en vigueur.

En tout, soixante députés sur les quatre-vingt et un ont répondu présents à l'appel de cette rentrée parlementaire. Dans son mot de bienvenue, le président de

l'Assemblée Nationale togolaise, El Hadj Abass Bonfoh n'a pas manqué d'exprimer sa joie de retrouver son siège et ses collègues pour la poursuite des tâches que le peuple leur a assignées : « C'est pour moi un réel plaisir de vous retrouver, chers députés, après quelques semaines de vacances. En attendant le dépôt formel du projet de loi de finances, gestion 2012, sur notre bureau, je voudrais inviter les différentes commissions à se mettre au travail pour l'étude des nombreux textes de loi en instance se trouvant déjà à leur niveau. Comme vous pouvez le constater, la session qui est devant nous ne sera pas une sinécure. Aussi, vais-je demander aux uns et aux autres de retrousser, d'ores et déjà les manches, afin de s'atteler avec détermination à la tâche que le peuple nous a confiée. »

Au cours de cette session, le Togo va aussi abriter du 16 au 25 novembre prochain, la 26ème Session de l'Assemblée Parlementaire Afrique Caraïbes et Pacifique (ACP) et la 22ème session de l'Assemblée Parlementaire Paritaire ACP-UE (Union Européenne). Pour la parfaite réussite des assises, le président de l'Assemblée Nationale appelle

toutes les parties impliquées dans l'organisation de ces rencontres à se jeter à l'eau : « Je voudrais, à cet effet, appeler à une mobilisation générale de tous les députés afin que nous puissions nous montrer à la hauteur de la confiance et de l'honneur qui sont faits, à travers notre institution, à l'ensemble du pays. J'exhorte toutes les personnes impliquées dans ce travail à donner le meilleur d'elles-mêmes afin que nous ne fassions pas mentir la réputation de Lomé reconnue partout comme ville de grandes rencontres internationales ». Saisissant la balle au bond, El Hadj Abass Bonfoh s'est aussi prononcé sur la rentrée scolaire 2011-2012, intervenue à la veille de la rentrée parlementaire, sur les travaux de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR), et sur le Cadre Permanent de Dialogue et de Concertation (CPDC) rénové. Pour la rentrée scolaire, il a salué le sens de responsabilité du corps enseignant et exhorté à davantage d'efforts dans l'accomplissement de sa noble mission de formation et de transmission du savoir à la jeunesse. En ce qui concerne la CVJR, El Hadj Abass Bonfoh félicite la commission de Monseigneur Barrigah et l'encourage à garder à



l'esprit, le but ultime de sa mission qui est d'aider les Togolais à se pardonner mutuellement et à se réconcilier. Enfin, il a salué l'initiative du chef de l'Etat qui a mis sur pieds un CPDC rénové dans le souci de permettre d'échanger sur les questions d'intérêt national.

Cette 2ème Session ordinaire de l'année 2011, sera de même consacrée à l'étude d'autres projets de loi, au rapport d'activité du Président de l'Assemblée Nationale, à une question orale avec débat, à des conférences-débats et autres journées de réflexion, en vue du renforcement

des capacités des élus du peuple et au renouvellement du mandat des membres de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH). Parmi ces projets on peut citer, le projet de loi portant modification du code des personnes et de la famille et le projet de loi sur les communications électroniques. Il faut souligner enfin que cette ouverture de session s'est faite en présence du ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, le Colonel Latta Gnama, représentant son collègue de la Justice. ■

Magloire A.

Micro à l'Envers

Les confrères se prononcent sur l'actualité



Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication
Fabrice P. Dariworé

Comité de Rédaction
Schmidt EZA
BRHOOM Kwamé
Dieudonné ESSOHANAM
Sémy MAREKA
Magloire A.
Wilfried Ted
Correcteur
S. Didier

Infographie
Raphaël AHIBLÉ

Adresse
Route de Mission Tové, non loin du
Petit Séminaire, Agoè
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 41 92 91
13 BP 152 Lomé-TOGO
Imprimerie
Service Compris
Tirage
2000 exemplaires

Sujet de la semaine: Quelle analyse faites-vous de la suspension de la grève par les enseignants ?

Carlos TOBIAS, Journaliste Tv2



Je crois savoir que les revendications sont légitimes d'autant plus qu'il faut vivre décemment de son métier. Mais la suspension de cette grève est encore plus responsable dans la mesure où la tenir, perturberait la rentrée des classes

et de toute l'année scolaire. C'est dire que les enseignants ont fait preuve de patriotisme pour que les responsables de l'éducation prennent enfin en compte leurs doléances. ■

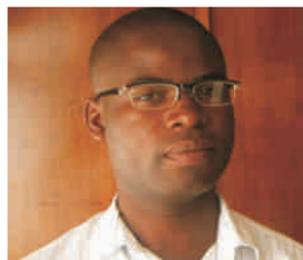
Wilfried TEDIHOU, Freelance



Nul n'ignore les conditions de vie difficile des enseignants togolais. A mon humble avis les syndicats des enseignants ont suspendu le mot d'ordre de grève pour ne pas compromettre l'issue de l'année scolaire qui vient de débiter et surtout montrer leur bonne foi dans les

négociations qu'ils mènent avec le gouvernement. C'est aussi une manière de dire aux autorités, nous sommes partant pour discuter mais nous n'hésiterons pas à utiliser les grands moyens si nécessaire. ■

Fidèle LOUYAH, Journaliste Radio Lomé



Je pense que mener une lutte pour l'amélioration de ses conditions est une chose. Assurer l'avenir des enfants en est une autre. Ce sont des réalités qui ont leur pertinence dans leurs contextes. Et lorsque ces deux réalités doivent s'exprimer, elles

entraînent l'évolution de l'une ou de l'autre. Si la grève prend le dessus, la scolarité des élèves va en pâtir. Dans le cas contraire, les conditions de vie ne sont pas respectées. En conclusion, il faut prendre en compte les deux réalités. ■

3e Séance de travail du CPDC rénové Demain le dialogue et les concertations s'ouvrent sur les réformes institutionnelles et constitutionnelles

Les travaux du CPDC rénové semblent effectivement être partis sur des chapeaux de roue et ce malgré le boycott et les hésitations de certaines personnalités et formations politiques qui n'ont jusqu'ici pas répondu à l'appel des autres membres de ce cadre.

Le jeudi 29 septembre dernier le CPDC rénové dans sa composition actuelle n'était pas allé par le dos de la cuillère pour adopter les actions urgentes qui devaient définir son calendrier et son fonctionnement.

C'est ainsi que dans l'ordre, le CPDC est immédiatement passé à l'examen des recommandations de la mission européenne d'observation électorale. A la fin des travaux, les membres ont jugé ces recommandations pertinentes, ont fait des observations avant de lancer un appel au gouvernement afin qu'il

passe à la mise en œuvre de ses recommandations tout en prenant en compte leurs observations sur le sujet.

Une avancée notable sur un sujet qui était bel et bien l'une des requêtes de l'opposition en vue de l'amélioration du cadre électoral.

Demain les travaux porteront sur les premières réflexions en vue des réformes constitutionnelles et institutionnelles. A propos de ces réformes, les membres du CPDC rénové évoquent essentiellement le régime politique, la nomination et les prérogatives du Premier Ministre, les conditions d'éligibilité du Président de la République, la durée et la limitation du mandat présidentielle, l'institution d'un sénat, la réforme de la Cour Constitutionnelle et les questions relatives au découpage électoral.



Des sujets d'intérêt national seront également au programme des travaux.

Selon des sources proches du nouveau CPDC, la séance de demain ne fera aucune économie

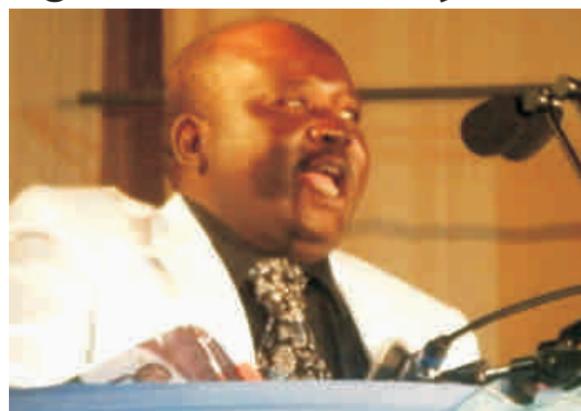
pour rentrer dans le vif du sujet le plus préoccupant pour la classe politique togolaise à savoir, les réformes constitutionnelles et institutionnelles. A la question de savoir si les travaux pourront se

poursuivre sereinement malgré le boycott et les hésitations de certains, notre source a répondu : « nous souhaitons vivement que tout le monde soit présent à ce cadre, parce que c'est l'idéal, mais si vous voulez faire allusion à notre représentativité et nos capacités à gérer la réflexion et les discussions, je vous dirai que les travaux évoluent déjà normalement et que les conclusions vous surprendront... agréablement bien sûr. La question à mon avis c'est de savoir qui veut travailler pour le Togo. Nous nous inscrivons plutôt dans cette vision ; Et je peux vous dire que tout se passe pour le moment dans la convivialité et le respect mutuel ». Ainsi donc, en attendant le retour des autres, le CPDC rénové avance et de la manière qui se veut la plus rassurante. ■

A.KILI

Nouvelle formation politique au Togo

Quand la NJSPF met la JRPT hors-jeu



L'homme s'appelle Noël DEPOUKN président fondateur de la Nouvelle Jeunesse pour le Soutien au Président Faure (NJSPF). Il est l'un des rares hommes du sérail à clamer haut et fort à qui veut l'entendre, son intension de voir le Président de la République parvenir à la création d'une formation politique nouvelle, fédératrice des sensibilités qui adhèrent à la « NOUVELLE VISION ».

Partie de la région des Savanes depuis 2009, la NJSPF qui a fait parler d'elle en termes de mobilisation de la jeunesse autour de Faure pendant la dernière présidentielle, a déferlé sur l'ensemble du pays à travers l'installation de ses bureaux régionaux.

Le samedi 1er octobre dernier, Lomé commune et la préfecture du Golfe ont connu leur bureau de 27 membres dirigé par le confrère Joseph AMEGA de la télévision togolaise. L'histoire retiendra que c'est une foule immense essentiellement composée de jeunes qui a pris d'assaut la grande salle du palais des congrès de Lomé. Une fois encore et comme il l'a d'ailleurs fait dans les autres régions du pays, Noël DEPOUKN dans son allocution de circonstance a ouvertement demandé au Président de la

République Faure GNASSINGBE de créer un nouveau parti politique « Vous comprenez alors que la NJSPF ne peut que souhaiter l'avènement d'un nouveau parti propre au Président Faure et au sein duquel viendront se fondre toutes les dynamiques populaires qui œuvrent en sa faveur » a-t-il déclaré. En clair, Noël DEPOUKN fait partie de ceux qui pensent qu'il est temps que le RPT agonisant soit mis de côté. Certes l'homme politique précise que ne l'ayant pas créé, il ne lui revient pas d'établir l'acte de décès du parti quadragenaire mais il faut reconnaître qu'il contribue à sa mise en quarantaine. Sinon quel sens donner à la dernière phrase de son discours du 1er octobre « S'agissant de la venue du nouveau parti, un adage nous apprend qu'une mangue ne tombe que quand elle est mûre ; mais avec la force de l'ouragan mûre ou pas mûre la mangue tombe quand même ».

Aujourd'hui, la NJSPF a démontré sur toute l'étendue du territoire, sa capacité à drainer la jeunesse au nez et à la barbe de la Jeunesse du Rassemblement du Peuple Togolais (JRPT) qu'on entend plus depuis un moment. La branche jeune du RPT est tout simplement éclipsée par la montée spectaculaire de la NJSPF. On se demande si elle n'ambitionne pas de se positionner comme la future branche jeune du nouveau parti annoncé ?

Les rumeurs d'une éventuelle dissolution du RPT se font toujours persistantes, mais tardent à se concrétiser au point que certains commencent à perdre patience. Pour l'instant, le RPT lui demeure et siège d'ailleurs au CPDC signe qu'il est encore trop tôt de distribuer des faire part pour des éventuelles funérailles du vieux parti aux os très durs. ■

P. Fabrice

Presse, Convention Collective Les négociations s'ouvrent ce mercredi à Kpalimé



L'avenir du monde de la presse privée se joue à partir d'aujourd'hui à Kpalimé, cadre choisi, pour ouvrir les discussions devant conduire à une signature de la convention collective.

Dix patrons de presse seront face à dix journalistes pendant trois jours pour discuter des conditions d'emploi, de travail et les garanties sociales minimales entre d'une part, les entreprises privées de presse et d'autre part les journalistes et professionnels de médias.

Le Togo fait partie des rares pays de la sous région à ne pas disposer à ce jour d'une convention collective. L'Union des Journalistes Indépendants du Togo (UJIT) en fait une

préoccupation majeur et œuvre eu vue de la signature du précieux document le 07 octobre prochain journée mondiale du travail décent.

Si du côté des journalistes et professionnels des médias on attend avec impatience la signature de cette convention collective, du côté des patrons de presse, l'enthousiasme n'est pas si grandement partagé. On note quelques réticences au point qu'on se demande si la fumée blanche pourra sortir de la rencontre de Kpalimé ?

Dans tous les cas, l'UJIT aura eu le mérite de mettre les différents acteurs autour d'une table et c'est déjà une grande enjambée vers une signature effective de la convention collective. ■

PF

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail-Liberté-Partie



MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

 =====
 DIRECTION GENRALE DE LA SOCIETE DES TELECOMMUNICATIONS DU TOGO
 (TOGO TELECOM)

 =====
**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL POUR LA FOURNITURE ET LA MAINTENANCE
 DE 08 VEHICULES 4x4 DOUBLE CABINE PICK UP, 03 VEHICULES 4x4 STATION WAGON
 ET DE 05 VEHICULES FOURGONNETTES POUR LES BESOINS DE TOGO TELECOM**

Date de lancement de l'Avis : 03 octobre 2011

Appel d'Offres N° : AON n°001/2011/ TGT/DG/ PRMP/DML

1. La Société des Télécommunications du Togo (TOGO TELECOM) lance sur fonds propres, un Appel d'Offres National pour la fourniture et la maintenance de 08 véhicules 4x4 double cabine Pick-Up, 03 véhicules 4x4 Station Wagon et de 05 véhicules fourgonnettes pour les besoins de TOGO TELECOM.

2. Sont admises à concourir toutes les personnes morales établies au TOGO, spécialisées dans le domaine et justifiant de moyens techniques et financiers pour l'exécution du présent appel d'offres (cf. Dossier d'Appel d'Offres).

3. L'ensemble des véhicules est reparti en trois lots (03) lots présentés dans le tableau ci-après :

Lots	Désignation	Quantité	Garantie de soumission
Lot 1	Véhicules 4x4, double cabine Pick Up	08	5 640 000 FCFA
Lot 2	Véhicules 4x4 Station Wagon	03	2 718 000 FCFA
Lot 3	Véhicules fourgonnettes	05	2 100 000 FCFA

4. Le délai de livraison des véhicules est de quatre vingt dix (90) jours à compter de la notification du marché.

5. Chaque soumissionnaire peut soumissionner pour un ou deux lots ou pour l'ensemble des lots. Pour chaque lot, l'offre conforme la moins-disante sera retenue pour l'attribution du marché. Un soumissionnaire peut être attributaire de tous les lots.

6. Le dossier d'appel d'offre pourra être acheté à la Direction Générale de TOGO TELECOM, Porte 007 SPL au rez-de-chaussée, moyennant paiement en espèce d'une somme non remboursable de **Cinquante Mille (50 000) F CFA**, contre reçu à la caisse Régie d'avance de TOGO TELECOM, située au rez-de-chaussée à l'adresse suivante :

Direction Générale de TOGO TELECOM
 Place de la Réconciliation, quartier Atchanté
 BP : 333 Lomé – Togo
 Tél : (228) 22 21 44 01 / 22 53 44 01
 Téléx : 5245 TG
 Fax : (228) 22 21 03 73
 E-mail : spdgtgt@togotel.net.tg

7. Les offres, rédigées en langue française doivent être accompagnées de la garantie de soumission et déposées au plus tard **le 03 Novembre 2011 à 9H 00 T.U** au Secrétariat Administratif de TOGO TELECOM du nouveau siège de TOGO TELECOM, au rez-de-chaussée **porte 12**.

Les offres remises hors délai ne sont pas acceptées.

8. Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour une durée de quatre vingt dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

9. Les plis seront ouverts en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaiteraient assister à l'ouverture des plis **le 03 Novembre 2011 à 9H 30mn** dans la Salle de Réunion du 8^{ème} étage du nouveau siège de TOGO TELECOM.

Pour tous renseignements complémentaires, consulter le site Internet de TOGO TELECOM: www.togotelecom.tg ou s'adresser au Département Moyens et logistiques, Direction Générale, sis à la Place de la Réconciliation, quartier Atchanté, Tél.: 23 38 55 92 / 22 53 40 05.

La Direction Générale
 de TOGO TELECOM

Société(Suite et fin)

La cougar qui voulait mon petit neveu à tout prix

RECAPITULATIF

Hervé est un jeune garçon de 16 ans qui vit dans une cour commune à Bassadji. Mignon garçon, il est discret et travailleur, des qualités qui sans doute n'ont pas manqué de séduire la belle Isabelle, une sage-femme divorcée, mère de trois enfants et qui partageait la même cour que la tante et mère de Hervé. Isabelle est reconnue dans la maison pour son orgueil, sa trop grande fierté en elle et pour sa manie de regarder les autres colocataires d'en haut. Dans la maison, elle jouissait d'un privilège de chef qui lui valait la possibilité de s'offrir un portail à son usage exclusif et personnel.

Mais le plus complexe dans l'histoire c'est que depuis quelques semaines, la tante et les autres colocataires de la maison ont commencé par la soupçonner de vouloir abuser du petit Hervé. Sa trop grande gentillesse envers le petit, les passages répétés de ce dernier dans sa chambre et ce jusqu'à des heures impossibles, sous prétexte de regarder les films avec Isabelle, sa seconde maman, n'ont pas manqué d'éveiller les soupçons et les curiosités des femmes et plus tard des hommes de cette cour commune située au plein cœur de l'un des plus vieux quartiers de Lomé. Un scandale a été évité de justesse.

Nous sommes un vendredi soir et à tous les débuts du week-end Hervé a le droit de regarder la télé ou de se distraire comme il veut et c'est généralement en cette occasion que le jeune élève s'éternise dans la chambre où le salon d'Isabelle, où, il regarderait avec celle-ci des films

jusqu'au petit matin. Cette nuit-là Tata Francine, la tante du petit Hervé voulait avoir le cœur net. Toute la semaine, elle avait épié sans succès les gestes et les mouvements de son neveu et de sa voisine qu'elle comparait déjà aux cougars qui abondent maintenant dans la ville de Lomé et qui n'ont d'autres passions et activités que de s'acharner sur des hommes deux ou trois fois plus jeunes qu'elles dans le seul but de se garantir une certaine forme et un sentiment perpétuel de jeunesse malgré la trahison de leur corps qui assez souvent ne permet pas de dissimuler l'âge. S'agissant de son neveu Hervé, Tata Francine estime qu'il s'agissait purement et simplement d'un viol sur mineur au cas où, elle parvenait à établir véritablement qu'il y avait une liaison entre ce dernier et la vieille Isabelle dont elle avait entendu dire que sa benjamine avait pratiquement l'âge d'Hervé.

Depuis que sa voisine avait éveillé ses soupçons sur les éventuelles relations sexuelles qui existeraient entre son neveu et l'arrogante voisine, elle ne trouvait plus facilement le sommeil. Ses nuits étaient hantées par son obsession de surprendre les deux incompatibles tourtereaux la main dans le sac. Elle avait quelques fois posé la question de manière indirecte à son neveu pour éviter de se ridiculiser devant celui-ci et Isabelle au cas où, les soupçons se révélaient faux. Parfois, elle a même osé flirter les vêtements et le corps dormant de son neveu quand ce dernier rentrait de chez Isabelle et s'endormait fatigué. Elle n'avait rien trouvé. Isabelle était souvent dans

sa chambre quand elle n'était pas en ville. Tata Francine n'avait pas de bonnes relations avec celle-ci pour espérer lui tirer les vers du nez lors d'une banale conversation.

Ce vendredi soir, la tante d'Hervé a attendu que 23 heures sonnent pour qu'elle cogne et entre aussitôt dans le salon d'Isabelle. A sa grande surprise, son neveu était seul très à l'aise et confortablement installé dans le canapé en train de regarder un film de guerre tout en dégustant tranquillement un verre de jus de fruit que lui avait servi Isabelle avant qu'elle n'aille se coucher. Hervé sursauta de voir sa tante déferler ainsi dans ce salon, c'était la première fois. Il eut l'air très gêné parce qu'au moment où sa tante à fait son entrée, il était en train d'apprécier une scène de viol de militaires dans une zone sous occupation. La séquence était bien connue dans ce type de scénario.

Hervé se leva brusquement et son premier réflexe fut d'éteindre la télé en appuyant furtivement sur la commande. Sa tante, était elle aussi embarrassée. Elle cherchait du regard Isabelle, regardait partout pour trouver un petit désordre ou un quelconque signe qui attestait qu'une séance de jambe en l'air avait eu lieu. Le visage de son neveu ne traduisait aucune gêne, aucun sentiment de culpabilité, si ce n'est peut-être celui d'avoir été surpris en train de regarder une séquence digne d'un film interdit pour mineur. Ne sachant quoi faire, elle demanda bizarrement à son neveu où était Isabelle. A peine le neveu lui répondait qu'elle était dans la chambre que celle-ci ouvrit le rideau de la chambre et fit son



apparition dans le salon. Elle était dans une robe de nuit de couleur rouge, elle était divine et belle malgré l'âge, son air décoiffé et ses yeux ensommeillés. Visiblement surprise de voir sa voisine Francine dans son salon, elle demanda à Hervé ce qui se passait tout en demandant l'heure.

C'est Francine qui répondit : « il est l'heure de libérer mon neveu de tes tentacules de dévoreuses de petits garçons. Je ne veux plus que tu l'enfermes dans ta chambre jusqu'à des heures impossibles. C'est un élève et il n'est pas ton égal. Evite de le pousser dans les choses pour lesquelles il n'a pas encore l'âge. » Isabelle s'essuya le visage à deux reprises avant de dire : « toi et ton misérable neveu foutez-moi la paix, qu'est ce que j'apprends à ton neveu qui vient plutôt m'empêcher de dormir avec ses films. Il m'a déjà rapporté les ragots que vous et les autres sales filles de la maison racontez sur mon dos. Regarde-moi bien, je ne suis pas au chômage et toi-même tu vois les hommes avec lesquels je sors. Demain on réglera ces détails auprès du propriétaire et

si je ne suis pas satisfaite je vous colle à tous une convocation. C'est tout ce que vous savez faire, noircir l'honneur et la réputation des autres. » Aussitôt, elle claqua la porte derrière Hervé et Francine qu'elle venait de pousser dehors.

Le lendemain Isabelle sortit tôt et ne revint que le soir pour se coucher. Le dimanche matin après l'église le propriétaire était là pour régler une affaire honteuse qui mettait tout le monde mal à l'aise à commencer par Tata Francine qui ne savait pas où donner de la tête, elle s'excusa mais le propriétaire refusa ses excuses et lui demanda de quitter la maison parce qu'elle était mauvais payeur et de surcroît s'employait à faire partir les bons locataires. La veille Isabelle lui avait annoncé son intention de quitter la maison. « Il y avait trop de sorcières dans le coin » avait elle dit. Elle stoppa net le propriétaire et insista sur le fait que sa décision de partir était irrévocable. « Dans ce cas, toi aussi Francine tu quittes ma maison ». ■

Le Briscard

Retour sur les audiences de la CVJR à Kara

L'opposition responsable du déplacement forcé de 110 000 Togolais

Le passage de la Commission Vérité Justice et Réconciliation à Kara a été marqué par les audiences portant sur plusieurs actes de violences politiques comme les conflits intercommunautaires de Guérin Kouka, les violences pré électorales de 1992, les violences de Bassar, l'attaque armée du convoi de Gilchrist Olympio et les déplacements forcés des populations du Nord vers leurs localités d'origine.

Plus de 110 000 personnes avaient été contraintes de prendre le chemin du retour dans leurs régions d'origine pour fuir ce que certains ont appelé à l'époque « la chasse à l'homme du Nord ». Plusieurs familles et citoyens togolais résidant des les régions du Sud ont été victimes d'une inexplicable violence de la part des populations autochtones.

Particulièrement dans le Kloto et plus précisément à Bodjé, des tueries et atroces violences désignées pudiquement sous le nom des « événements de Bodjé » avait précipité ce mouvement de déplacements forcés des populations. Les populations de Kara se rappellent encore comment, elles ont accueilli dans la détresse leurs parents au lendemain du 27 Avril 1992.

La paix civile avait été lourdement menacée dans le pays car des velléités de vengeance dans le Nord et particulièrement dans la région de la Kara ont effleuré plusieurs esprits revanchards avant d'être vite maîtrisées par le Président Eyadéma, à l'époque des faits totalement dépouillé de tout pouvoir au profit d'une transition démocratique entièrement sous la responsabilité d'une

opposition multiforme qui n'a pas su combler les aspirations légitimes du peuple à la démocratie.

C'est ainsi que les populations du Nord apprendront à leurs dépens qu'il ne s'agissait pas de l'avènement d'une démocratie comme elles l'imaginaient. Les germes du tribalisme n'avaient pas trouvé meilleure terre fertile pour leur développement que pendant cette transition qui n'avait plus finalement rien de démocratique.

Face à la dénaturation de l'idéal démocratique, l'opposition togolaise qui était aux affaires n'a pas redressé la barre. Et plusieurs observateurs avisés de la scène togolaise expliquent que de nombreuses situations et expressions des actes de méfiance et d'hostilités trouvent leur origine dans ces

événements marqués par la chasse à l'homme du Nord. Selon d'autres analystes du processus de démocratisation en Afrique, la démocratie mal comprise expliquerait ces dérives de conflits interethniques qui ne sont pas le seul apanage du Togo.

Dans le cas togolais, c'est avec beaucoup de soulagement que laplupart des victimes reviennent sur ce qu'elles ont vécu, ce qui reste un bon départ vers le pardon et la réconciliation. La traversée de la CVJR, depuis les audiences dans les Savanes, redonne espoir aux togolais quant à la possibilité d'un retour à l'harmonie qui caractérisait leur peuple. ■

Schmidt EZA

Dernière journée des éliminatoires CAN 2012

La qualification tunisienne entre les griffes des Eperviers

Avant dernier du groupe K avec seulement six points en cinq sorties, les Eperviers du Togo rencontrent dans un match qui s'annonce décisif, les Aigles du Carthage ce 08 octobre à Radès. Les Eperviers avides de victoire pour remonter au classement FIFA pour les échéances à venir, ont quitté Lomé le dimanche dernier pour aller s'acclimater en vue de mieux livrer la bataille des rapaces qui se veut déterminante pour les deux équipes. Les Togolais déjà éliminés, jouent pour redorer leur blason et roder leur effectif pour les préliminaires de la coupe du monde 2014 qui débutent le 11 novembre prochain.

Du côté du Togo, le match ne présente pas vraiment d'enjeu sérieux. C'est d'ailleurs sans pression que les Eperviers ont quitté Lomé pour Tunis le dimanche dans la soirée. La

sélection togolaise n'a plus rien à perdre. Mais le seul objectif pour le Coach Tchanilé Tchakala et ses poulains est de remporter la partie pour confirmer la dynamique de la victoire dans laquelle l'équipe est rentrée le mois dernier avec la victoire symbolique sur le Botswana. Mais les Tunisiens ne se laisseront pas faire vu que les Aigles courent toujours derrière une qualification pour la Coupe d'Afrique des Nations 2012.

En effet, après la première place du groupe qui est allée au Botswana depuis la quatrième journée des éliminatoires, une seconde place est restée dans le groupe K. C'est elle que se disputent la Tunisie et le Malawi qui ont jusque là le même nombre de points et occupent tous les deux la deuxième place du classement. Les deux nations ont toutes 11 points et peuvent se qualifier en cas d'une victoire. Ce qui ne laissera pas la tâche

facile pour les togolais qui doivent redoubler d'ardeur pour venir à bout des Tunisiens qui feront tout pour éviter la honte. Mais tout compte fait, la qualification tunisienne est entre les mains des Eperviers, car une victoire des poulains de Tchanilé Tchakala ou un match nul va fondre complètement le rêve des Aigles carthaginois en cas d'une victoire des Malawites qui reçoivent à Blantyre les Sao du Tchad. Le Tchad bon dernier du groupe avec deux points n'a pas vraiment d'argument pour inquiéter les Flames. Le vrai match phare du groupe se dispute à Radès, match initialement prévu à Tunis mais délocalisé par les Tunisiens sous pression. Comme quoi, même réduite, l'Equipe nationale du Togo fait toujours peur à ses adversaires.

Voici la liste des joueurs convoqués

Gardiens : TCHAGOUNI Baba



(Dijon, France), MAWUGBE Atsu (MARANATHA FC, Togo)
 Défenseurs : DADZIE Kodjo (GOMIDO, Togo), MAMAH Abdoul Gafar (DACIA FC, Moldavie), AKAKPO Serges (CE CELJE, Slovénie), OURO-AKORIKO Sadate (FREE STATE STARS, Afrique du Sud), NIBOMBE Daré (Sans club).
 Milieux : AMETEPE Kodjo (MARANATHA, Togo), DJENE Dakonam (COTON SPORT, Cameroun), WOME Dové (FREE

STATE STARS, Afrique du Sud), AMEWOU Komlan (NIMES, France), AYITE Floyd (ANGERS, France), ROMA O Alaixys (LORIENT, France).
 Attaquants : ATAKORA Lalawélé (A.I.K. FC, Suède), MOROU Zakari (FREE STATE STARS, Afrique du Sud), SEGBEFIA Kossi Prince (A.J. AUXERRE, France), ALOENOUVOR Backer (AS MARSA, Tunisie), GAKPE Serge (FC NANTES, France). ■
BRHOOM Kwamé

DU NOUVEAU A LOME

COACH MEMOIRE, UN SERVICE A DESTINATION DES ETUDIANTS

COACH MEMOIRE offre aux étudiants l'expertise de professionnels et l'expérience d'enseignants chevronnés pour la rédaction de leurs mémoires ou de leurs rapports dans le cadre de leur formation. Pour tous ceux qui éprouvent des difficultés à trouver un directeur de mémoire disponible et un cadre adéquat, COACH MEMOIRE leur fournit l'accompagnement ainsi que les outils nécessaires à la rédaction réussie de leurs travaux.

A QUI S'ADRESSE T-ON ?

Etudiants : BTS/IUT - Licence - Master - Doctorat - Ecole d'ingénieurs - ENA - Etc.

Employés/ Cadres.

NOS SERVICES :

- Mise à disposition d'un coach/expert ;
- Aide à la rédaction de mémoire, de rapport (stage, mission etc), exposé, mini projet.... ;
- Proposition de plan, problématique, méthodologie, introduction, conclusion etc. ;
- Proposition de thème de mémoire ;
- Révision technique du travail de mémoire ou du rapport de stage déjà entamé ;
- Fourniture de secrétariat (saisie et mise en forme du mémoire ou du rapport, reliure, présentation en Powerpoint, etc.) ;
- Enregistrement du document final sur support numérique (CD-ROM) personnalisé.

NOS DOMAINES DE COMPETENCE :

- Action commerciale ; Assistance de Gestion ; Assurances ; Banque ; Communication ; Droit ; Economie ; Finances ; Fiscalité ; Force de vente ; Gestion de Projet ;

Informatique ; Marketing ; Méthodologie de recherche ; Réseau ; Télécoms etc.

NOS OFFRES :

KIT COACHING. Elle comprend :

- la mise à disposition d'un coach/expert ;
- l'accompagnement jusqu'à la finalisation du mémoire ou du rapport ;
- la méthodologie de la présentation du mémoire.

KIT SECRETARIAT. Elle comprend :

- la saisie ; - la mise en page ; - l'impression ; - la reliure du document (en double exemplaires) ; - 2 CD personnalisés ;
- la présentation en Powerpoint.

KIT MEDIUM. Elle comprend :

- la correction des fautes ; - la reformulation des phrases ; - la restructuration globale d'un mémoire ou d'un rapport déjà entamé ou réalisé.

INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS

FOCUS YAKOU, sarl 40, Bd de l'OTI B.P. 431.

Tél/fax : 22 27 07 77 Illico : 22 35 77 66

Courriel : contact@focusyakou.com

Les réformes du Conseil de Sécurité

Malgré les appels, les changements tardent à venir

La soixante sixième Assemblée générale s'est ouverte le 23 septembre avec le traditionnel discours des Chefs d'Etat et de Gouvernement à la Tribune des Nations Unies. Chacun y est allé de sa vision sur les affaires internationales. Mais dans les discours des dirigeants des pays en voie de développement et des pays émergents, la thématique de la réforme du Conseil de sécurité est revenue très souvent. Elle a été le dénominateur commun de toutes les allocutions.

Qu'est devenu ce projet qui tient presque de la gageure, vu les pesanteurs géopolitiques? Depuis la tentative avortée de 2005, lors du 60ème anniversaire de l'ONU la réforme tarde toujours à prendre son envol.

Le projet est-il tombé en hibernation? Faut-il juste attendre chaque assemblée générale pour le rappeler?

Si ce projet de réforme n'a cessé d'occuper une place de choix dans les discours aussi bien des principaux dirigeants, le constat est très clair : les actes eux sont loin de suivre alors que plus que jamais le mode de fonctionnement de cet organe suprême fait appel à une refonte en profondeur.

Il faut dire que le débat n'est pas nouveau. Il plonge ces racines dans les travaux préparatoires mais également dans la phase d'élaboration de la Charte.

Les prérogatives des membres du Conseil de Sécurité furent âprement discutées et combattues par les autres Etats notamment la Belgique et l'Egypte, seul pays africain de l'époque, qui ont pris conscience du fait que le prestige et la supériorité politique, économique et surtout militaire des cinq vainqueurs de la seconde guerre mondiale leur permettaient de faire avaliser n'importe quel projet à la communauté internationale.

Ce mouvement contestataire ne tardera pas à se révéler comme un signe prémonitoire de toutes les difficultés qu'allait connaître l'organisation multilatérale fraîchement portée sur les fonts baptismaux. La guerre froide allait illustrer combien il était injuste de confier seulement aux puissances occidentales le droit de veto. Ce privilège est



une arme à double tranchant pour l'organisation multilatérale dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales. En témoigne les paralysies du Conseil toutes les fois qu'il y a eu rupture de la paix.

Si l'exigence de la réforme se base sur les dysfonctionnements originels de l'organisation, il s'est révélé aussi au fil du temps une réalité géopolitique bien différente : l'inadéquation du Conseil de sécurité au contexte international actuel.

L'inadéquation du l'organe suprême de l'ONU au contexte international tient au fait que l'ordre qui a été institué à sa création n'est plus d'actualité. Fruit d'un système institué au sortir d'un sanglant conflit mondial, le Conseil de sécurité tient de cette volonté affirmée de confier le maintien de la paix internationale aux puissances victorieuses. Il leur revient donc la lourde tâche de piloter le système de sécurité collective. La vision étant que l'entente fondamentale entre les grands qui avait permis de gagner la guerre permettrait de conserver la paix. Ce fut un pari perdu.

De plus, l'environnement international contemporain est marqué par l'apparition de nouvelles puissances reléguant certains des cinq grands au second plan sur le terrain économique. Par une inversion soudaine et même radicale des circonstances, les puissances qui s'affirment aujourd'hui étaient les grandes perdantes à la sortie de la deuxième guerre mondiale, il faut citer entre autre, le Japon, aujourd'hui 3ème puissance économique mondiale et deuxième bailleur

mondial et l'Allemagne, poumon de l'économie de l'Union Européenne.

La réalité d'un changement des pôles de puissance est encore plus poignante lorsqu'il est fait allusion au rôle joué par ces deux Etats dans le maintien de la paix. Ils supportent de manière significative les opérations de maintien de la paix, notamment par leur participation financière.

Aussi faut-il ajouter qu'il est apparu sur la scène internationale une liste non exhaustive de nouvelles puissances disposant d'un poids non négligeable. L'Inde, le Brésil et l'Afrique connaissent une économie météorique et sont tous des locomotives de leur zone géographique. Ils possèdent les attributs d'une puissance classique et méritent leur place au cénacle.

La conséquence est donc toute simple, le Conseil de sécurité n'est plus représentatif de l'ordre international en termes de puissances. L'idée selon laquelle la paix internationale devrait être confiée au cinq puissances ne se justifie plus. D'où la nécessité d'une adaptation de l'instance au contexte international actuel. Sa légitimité est à ce prix.

Si la nécessité de la réforme du Conseil est aujourd'hui une réalité indiscutée, motivée par un enjeu essentiel, celui de l'accroissement de sa légitimité, les Etats sont loin de s'accorder sur la formule à adopter. Ce qui complique bien la donne.

Les propositions de réformes ont fait florès depuis que le débat sur la réforme a été ouvert. Elles sont de deux sortes : les propositions des groupes d'Etats et celles issues de l'expertise onusienne.

Au niveau des propositions des groupes d'Etats, on dénombre 3 formules : la formule du Groupe des 4, la formule de l'Union Africaine et celle défendue par le «groupe uni pour le consensus».

Le groupe des 4 constitué de l'Allemagne, du Brésil, de l'Inde et du Japon et préconise un Conseil élargi à 10 nouveaux membres, six permanents (sans droit de veto) et quatre non permanents. Les 6 comprenant les 4 pays promoteurs du projet et deux Etats Africains désignés par l'Union Africaine, et ce avec les mêmes responsabilités et obligations que les membres permanents actuels.

La position de l'UA encore appelée consensus d'Ezulwini est que le Conseil doit être élargi à 26 membres et que l'Afrique mérite deux sièges permanents. Toutefois, elle préconise que le droit de veto soit gelé pendant une période de 15 ans.

Le «groupe uni pour le consensus» emmené par l'Italie, le Pakistan, le Mexique et l'Argentine est plus souple et propose juste une simple augmentation du nombre des sièges permanents. En tout état de cause, les propositions des groupes d'Etat malgré leur apparente dissemblance ont pour point commun et pour enjeux global à terme l'affaiblissement du pouvoir des cinq permanents.

Quant aux propositions issues de l'expertise onusienne, elles sont légion mais les plus importantes en la matière sont le rapport du Groupe de personnalités de haut niveau et le rapport de l'ancien Secrétaire Général Kofi Annan.

Le groupe de personnalités de haut niveau propose de porter l'effectif du Conseil de 15 à 24 membres sans toutefois être parvenu à se mettre d'accord sur une formule unique d'où deux variantes : une formule A qui préconise six sièges permanents sans droit de veto et trois nouveaux sièges non permanents avec mandat de deux ans. La formule B propose la création d'une catégorie de membres avec mandat renouvelable de 4 ans : c'est ce qu'on a appelé les membres «semi permanents» et il y en aurait huit auxquels s'ajouterait un neuvième siège avec un mandat de deux ans non

renouvelable.

L'ancien Secrétaire général avait retenu la proposition du groupe de personnalités de haut niveau en admettant 9 nouveaux membres mais nuance en réservant 2 places pour les pays industrialisés et trois respectivement pour l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine. Les quatre autres sièges non permanents devaient revenir par rotation aux Etats de l'Europe de l'Est, d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine. Cependant, tout comme le groupe de personnalité de haut niveau, la formule du Secrétaire général n'envisage pas, la mise à disposition des futurs membres du droit de veto.

On le voit bien, cette kyrielle de propositions est loin de simplifier l'équation et est révélatrice d'un malaise profond, celui de la difficulté à trouver un consensus entre les acteurs. Ceci obère dangereusement la réforme des Nations Unies pour l'adapter aux exigences des temps présents.

Comment concilier le refus des puissances membres du Conseil à se détacher d'un privilège acquis et l'exigence de légitimité prônée par les autres Membres des Nations qui peinent aussi à accorder leurs violons sur le choix des nouveaux qui pourront intégrer le cercle restreint?

Au plan africain par exemple la bataille est rude quant au choix du pays qui doit siéger au Conseil. Fort de sa position de locomotive économique du continent, l'Afrique du Sud estime que cette place devrait naturellement lui revenir. Mais elle n'est pas la seule, à vouloir entrer dans le club fermé des grands du monde. Eu égard à son leadership dans le monde arabe, l'Egypte aimerait bien y être admise. Tout comme le Nigéria, qui fait valoir son statut de pays le plus peuplé d'Afrique. Même le Sénégal d'Abdoulaye Wade rêve d'intégrer le fameux Conseil, en tant que membre permanent.

La tâche n'est pas aisée.

Autant d'éléments qui prouvent que l'aggiornamento tant annoncé tardera à venir. ■

Dieudonné ESSO



HELIM

L'INTERNET HAUT DÉBIT PAR TOGO TELECOM

TOGO TELECOM BAISSE SES TARIFS

jusqu'à

65%



**INTERNET
ILLIMITÉ
24h/24**

**de réduction
sur le forfait de connexion
Internet HELIM FIXE**

Solutions Internet "HELIM Fixe"		
PROFIL	OFFRES	FORFAIT MENSUEL TTC
GRAND PUBLIC	GP OTI illimité 128K/64K	22 295 F CFA 53-100 F CFA
	GP FAZAO illimité 256K/64K	34 685 F CFA 82-600 F CFA
	GP DEFALE illimité 512K/128K	74 340 F CFA 212-400 F CFA
	GP ALEDJO illimité 1M/256K	173 630 F CFA 495-600 F CFA
PROFESSIONNEL	PRO OTI illimité 128K/64K	38 225 F CFA 63-720 F CFA
	PRO FAZAO illimité 256K/64K	59 460 F CFA 99-120 F CFA
	PRO DEFALE illimité 512K/128K	127 440 F CFA 212-400 F CFA
	PRO ALEDJO illimité 1M/256K	297 360 F CFA 495-600 F CFA
	PRO AGOU illimité 2M/256K	679 680 F CFA 1-132-800 F CFA

Pour tout renseignement complémentaire, rendez-vous dans nos Espaces Telecom.
Service client : 112 Dépannage : 119

TOGO TELECOM, La Référence

www.togotelecom.tg